

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 ou 09.71.50.82.36 - Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 25 FÉVRIER 2010

Excusés : S. Bouffart et L. Delattre. Secrétaire de séance : A. Jossierand

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARKING

Cinq entreprises ont été interrogées. Le conseil a examiné les propositions présentées par Appia, Eurovia et STPP pour l'écoulement des eaux et l'aménagement de la totalité du parking face à la mairie. Il a été retenu une base de devis de 39 500 € HT pour solliciter une subvention au Conseil Général.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARKING

Sur le même projet et devis, il sera demandé une subvention au titre de la réserve parlementaire à M le Député de la 7^{ème} circonscription.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Le conseil désigne Christian Tartart comme nouveau correspondant défense.

VENTE DU BOIS AU TERRAIN DE FOOTBALL

41 peupliers ont été abattus ou élagués au terrain. Coût de l'opération 2030 € pour l'abattage et 498 € pour l'élagage. Le conseil décide de vendre le bois à la société Adri Compost de Louches sur la base de 5 € la tonne.

REPLACEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

Pour maintenir les permanences en mairie lors des congés de Mme Buewaert, il est décidé que celles du lundi et mardi seront assurées par Mme Waterloo et celles du jeudi et vendredi par Mme Hache.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M le Maire communique les informations suivantes :

◆ **Remplacement de M Denis Carru** : M le Maire donne connaissance des candidatures reçues suite au départ en retraite de M Denis Carru pour la reprise du poste à temps partiel. Il prendra sa décision prochainement.

◆ **Travaux rue du Membre et rue Basse jusqu'à l'abri bus** : Pour assurer l'étude, la conception, la surveillance des travaux, B & R Ingénierie Nord de Dunkerque a été retenu pour un coût de 15 000 €. Les appels d'offres seront lancés vers le 22 avril et le marché attribué à la fin du même mois. La programmation des travaux est envisagée à partir du début juin.

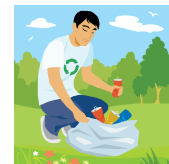
◆ **Le Plan communal de sauvegarde** : Le plan de sauvegarde, mis en place en janvier 2006, nécessite une réactualisation en raison du renouvellement des conseillers municipaux et aussi parce qu'un certain nombre de conseillers ont des habitations susceptibles d'être sinistrées. Les équipes de pilotage seront redéfinies lors d'un conseil restreint. Les volontaires pour porter assistance en cas de sinistre sont priés de se faire connaître en mairie. Une convocation leur sera adressée ultérieurement pour la mise en place pratique des équipes de secours.

◆ **ADMR de Ruminghem** : Un élu volontaire est sollicité par l'ADMR de Ruminghem pour son conseil d'administration. Faute d'information suffisante sur cette instance, il n'y a eu aucune candidature.

◆ **Disparition de la taxe professionnelle** : En 2010, la commune percevra en compensation l'équivalent de la taxe professionnelle supprimée. Dès 2011, l'intégralité des taxes d'habitation reviendra à la commune.



Nettoyage de Printemps!



Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 mars à 14 h 30 à la salle des fêtes pour procéder au ramassage de tous les détritiques sur nos bords de routes. Nous remercions par avance tous les volontaires pour nous aider à maintenir notre village propre.

(En cas de mauvais temps, l'opération sera remise au samedi suivant, même heure, même lieu.)

Inscriptions scolaires



Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2010-2011.

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 28 mai 2010. Merci de vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant,
- du certificat de radiation (en cas de changement d'école).

Portage de repas à domicile

Depuis le 1^{er} juin la Communauté de Communes organise un portage de repas à domicile pour les personnes de plus de 60 ans.

Coût d'un repas à réchauffer au micro ondes : 4.50 €

Afin de passer commande téléphoner à la C.C.R.A au 03.21.00.83.83.

